

Malestroit, le jeudi 23 novembre 2017

Procès-Verbal du Conseil d'Administration

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu le mardi 21 Novembre 2017,

en séance ordinaire extraordinaire

ORDRE DU JOUR

1- AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- 1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 25 Septembre 2017
- 1.2 Règlement intérieur du Conseil d'Administration
- 1.3 Installation du Conseil d'Administration et des commissions
 - a. Commission permanente
 - b. Conseil de discipline
 - c. Commission d'appels d'offres
 - d. Commission éducative
 - e. C.E.S.C

2- AFFAIRES FINANCIERES

- 2.1 Tarifs demi-pension 2018
- 2.2 Taux des charges communes
- 2.3 Convention avec le DAIP
- 2.4 Bilan financier du séjour à Sarzeau
- 2.5 Voyage en Allemagne
- 2.6 Voyage en Espagne
- 2.7 Excédents à rembourser
- 2.8 Budget 2018
- 2.9 Convention expo Tardi

3- VIE SCOLAIRE ET PÉDAGOGIE

- 3.1 Règlement des conseils de classe
- 3.2 Rapport annuel d'activités et de performance

La secrétaire de séance,

M. LE JOSSEC



Le Principal du collège

T. CLAQUIN



17 membres sont présents. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h05

Mme Dréan quitte la séance à 17h08.

1- AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1-1 Approbation du procès verbal du CA du 25 septembre 2017

M. le Principal propose l'adoption du procès verbal du CA du 25 septembre 2017. Il est adopté à l'unanimité.

1-2 Règlement intérieur du Conseil d'Administration

M. le Principal lit le règlement et le soumet au vote. Il est adopté à l'unanimité.

1-3 Installation du Conseil d'Administration et des commissions

La composition des différentes commissions est arrêté comme suit :

a) Commission permanente

Membres de droit : M. Claquin, Mme Quentel, 1 conseillère départementale et Mme Blanco-Hercelin (adjointe au maire de Malestroit)

Membres élus :

– Représentants des enseignants ou des personnels d'éducation

3 titulaires : M. Le Boulbard, Mme Labourdette, M. Lechenet

3 suppléants : Mesdames Le Jossec, Hervé et Altmeyer

– Représentants des parents

3 titulaires : Mesdames Denoual, Boury, Cailleaux

3 suppléants : Mesdames Solans, Rohmer-Kretz, Roussel

– Représentants des personnels administratifs, sociaux, de santé et ATT

1 titulaire : M. Sévette

1 suppléant : Mme Harrouët

– Représentants des élèves

1 titulaire : M. Harrington Joe

1 suppléant : Melle Le Gars Perle

b) Conseil de discipline

Membres de droit : M. Claquin, Mme Quentel, Mme Dréan

Membres élus :

– Représentants des enseignants ou des personnels d'éducation
4 titulaires : M. Lechenet, Mesdames Le Jossec, Altmeyer, Hervé
2 suppléants : M. Le Boulbard, Mme Labourdette

– Représentants des parents
3 titulaires : Mesdames Desmas, Rohmer-Kretz, Denoual
3 suppléants : M. Averty, M. Hervé, Mme Solans

– Représentants des personnels administratifs, sociaux, de santé et ATT
1 titulaire : Mme Nicolas
1 suppléant : Mme Harrouët

– Représentants des élèves
2 titulaires : M. Harrington Joe, Melle Texier Klara
2 suppléants : Melle Le Gars Perle, M. Riallin Yanis

c) Commission d'appels d'offre

Membres de droit : M. Claquin, Mme Quentel
Représentants des enseignants ou des personnels d'éducation : M. Roger

d) Commission éducative

Membres de droit : M. Claquin, Mme Quentel, Mme Dréan, le professeur principal, un professeur de l'équipe éducative et un personnel de surveillance

Membres élus :

– Représentants des enseignants ou des personnels d'éducation
1 titulaire : Mme Le Jossec
1 suppléant : Mme Labourdette

– Représentants des parents
1 titulaire : Mme Desmas
1 suppléant : Mme Rohmer-Kretz

e) CESC

Membres de droit : M. Claquin, Mme Quentel, Mme Dréan, Mme Blondet, Mme Altmeyer

Membres élus :

– Représentants des parents :
1 titulaire : Mme Desmas
1 suppléant : Mme Rambaud

2- AFFAIRES FINANCIÈRES

2-1 Tarifs de la demi-pension 2018

Présentation des tarifs de la demi-pension. Pour information, ceux-ci sont fixés par le conseil départemental et seul le tarif des commensaux, dont l'indice est supérieur à 465, subira une hausse en janvier (5,89 à 5,92 €).

Le prix des repas occasionnels est fixé à 7 €. M. le Principal soumet ce prix au vote. Il est adopté à l'unanimité.

2-2 Taux des charges communes

Mme la gestionnaire présente le taux des charges communes et explique que 15 % des recettes de la demi-pension sont reversées pour les charges communes et que 22,5% servent aux charges du personnel et reversées au Conseil Départemental.
Ce point étant informatif, aucun vote n'a lieu.

2-3 Convention avec le DAIP

Le DAIP est un service de maintenance informatique qui intervient au collège. M. le Principal demande l'autorisation de signer une nouvelle convention avec ce service. Cela est approuvé à l'unanimité.

17h27 : arrivée de M. Roger

2-4 Bilan financier du séjour à Sarzeau

Mme la gestionnaire présente le bilan financier du séjour et indique que la part des familles a été revue à la baisse, suite à des activités moins chères que prévues et à la participation du FSE à hauteur de 25 € par élève. Les familles seront remboursées du trop perçu, à savoir 32 €.
Ce bilan financier est adopté à l'unanimité.

2-5 Voyage en Allemagne

Ce point ayant été voté au CA précédent, le principal passe au point suivant.

2-6 Voyage en Espagne

Un séjour pour les 3ème est prévu du 28/05/2018 au 02/06/2018 et concerne 43 élèves. Le budget du voyage est présenté puis soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

2-7 Excédents à rembourser

Mme la gestionnaire demande l'autorisation au CA de pouvoir encaisser les excédents d'élèves ayant quitté le collège et qui ne dépassent pas 8 €. Il s'agit d'élèves auxquels on a demandé un RIB et qui n'ont pas donné de réponse au bout de 3 mois. Ce point est adopté à l'unanimité.

2-8 Budget 2018

Voir documents.

Une discussion s'engage à propos de l'achat d'un distributeur de plateaux, qui permettra de libérer un ASEN sur la pause déjeuner afin de le redéployer sur la cour de récréation. Celui-ci arrivera en février et fonctionnera avec des cartes magnétiques. Le collège n'a pas décidé du coût de la carte et des tarifs appliqués suivant la classe des élèves et le nombre d'enfants par famille. Cette décision est remise à un CA ultérieur.

Le budget est adopté à l'unanimité.

2-9 Convention expo Tardi

M. le Principal demande l'autorisation de signer une convention afin de faire venir une exposition de Tardi sur la Première Guerre Mondiale en septembre 2018. Ce point est adopté à l'unanimité.

3- VIE SCOLAIRE ET PEDAGOGIE

3-1 Règlement des conseils de classe

Ce point étant informatif, aucun vote n'a lieu.

Les parents d'élèves souhaiteraient que M. le Principal propose aux parents délégués de sortir de la salle lors de l'examen du cas de leur enfant, afin de permettre une parole plus libre de la part de l'équipe éducative. M. le Principal s'engage à le faire.

18h17 : Mme Rohmer quitte le CA

3-2 Rapport annuel d'activités et de performance

M. le Principal présente une ébauche du rapport, qui sera rédigé pour le mois de février.

Ce rapport présente un certain nombre de points : les effectifs, les catégories socio-professionnelles des représentants légaux des élèves, la demi-pension, les bourses, la structure du collège, la DGH, les personnels, les subventions ainsi que les parcours et le projet d'établissement.

Le Rapport d'Activités et de Performance est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00